



# PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

Rubrique : actualités - Date : mercredi 27 novembre 2002

---

L'AFP signale qu'un accord est intervenu hier sur ce projet de loi entre députés et sénateurs réunis en commission mixte paritaire (CMP). D'après l'agence de presse la CMP a accepté la version du Sénat sur la diminution des taxes sur les cigarettes mais a rétabli la surtaxe sur toutes les bières fortes contenant plus de 8,5% d'alcool(supprimée par le Sénat) sans tenir compte du conditionnement. Le texte doit être examiné aujourd'hui à l'Assemblée nationale et demain au Sénat en vue d'une adoption définitive par le Parlement .